

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-après. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à ces conditions.

Conditions de réservation :

La réservation devient effective uniquement après réception du contrat de réservation dûment signé, accompagné du paiement de l'acompte (30% du séjour) ainsi que des frais de réservation (15 €) et éventuellement des frais d'assurance annulation et acceptation des conditions générales de vente. La réservation est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas ni sous-louer, ni céder votre réservation, sans le consentement préalable du camping. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. La direction se réserve le droit de changer un numéro d'emplacement attribué. Les préférences ne sont pas garanties.

Conditions de paiement :

Toutes les sommes versées au camping resteront acquises.

Le solde du séjour (hors taxe de séjour et éco-participation) devra être réglé 30 jours avant la date d'arrivée pour la location de mobil-home et le jour de l'arrivée pour les emplacements de camping.

Sans règlement du solde dans les délais prévus, le camping se réserve le droit d'annuler votre réservation et de conserver l'acompte précédemment versé.

Garantie annulation :

Nous vous conseillons fortement de souscrire l'assurance annulation. Elle est payable lors de la réservation et reste facultative. Cette assurance vous permettra d'être remboursé (selon les conditions prévues au contrat d'assurance)

Animaux (sauf chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie) :

Ils doivent être déclarés dès l'arrivée. Les animaux sont tolérés munis de leur carnet de vaccination à jour. Ils doivent être tenus en laisse, même sur l'emplacement et le propriétaire se doit de sortir du terrain pour leurs besoins et de les ramasser. **Les animaux sont strictement interdits dans les sanitaires.**

Annulation et modification de séjour sans assurance annulation

→ Du fait du camping :

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour vous sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant donner lieu à un versement de dommages et intérêts.

→ Du fait du Client :

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit.

Le camping retiendra :

Plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée un montant égal à 30% du coût intégral + les frais de dossier + les frais d'annulation

Moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée un montant égal au total du séjour + frais de dossier + frais d'annulation.

Prestations non utilisées :

En l'absence de message écrit de votre part indiquant le report de votre date d'arrivée, l'emplacement ou l'hébergement sera à nouveau disponible à la vente le lendemain de la date mentionnée sur le contrat à partir de 12h. Vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation, sans remboursement ni report.

Interruption du séjour : tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne donnera lieu à **AUCUN**

REMBOURSEMENT (Voir conditions générales de l'assurance annulation de séjour, si souscription).

Arrivées :

→ Emplacement à partir de 14h

→ Location à partir de 16h

La réception est ouverte en basse saison de 9h à 11h et de 15h30 à 19h et en haute saison de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Départs :

→ Emplacement jusqu'à 12 h

→ Locatif au plus tard 10 h

CAUTION – LOCATION DE MOBIL-HOME

A votre arrivée, il vous sera demandé une caution de 250€. Celle-ci vous sera rendue lors de votre départ, déduction faite des frais occasionnés par toute dégradation éventuelle. Une somme forfaitaire de 70€ sera retenue dans le cas où l'hébergement n'est pas restitué dans un état parfait de propreté le jour du départ. Une fiche d'inventaire et état des lieux vous est remise à votre arrivée. Elle devra nous être rendue dûment signée dans les 12 h qui suivent. Toutes réclamations formulées après ce délai ne seront pas prises en compte.

Pendant votre séjour :

Tout client doit se confronter aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par tous ceux qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Sans respect de celui-ci, le camping se réserve le droit d'expulser sans remboursement. Vous avez la possibilité de recevoir des visiteurs, leur présence doit être signalée à l'accueil et leur véhicule doit impérativement être stationné à l'extérieur du camping.

Responsabilité du camping :

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans leur brochure ou leur site

internet, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur les sites internet sont non contractuels. Ils n'ont qu'un titre indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées et indiquées dans les descriptifs figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, tels que définis par les tribunaux français.

Réclamations :

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation CM2C en déposant un dossier en ligne sur le site internet suivant www.cm2c.net ou par courrier : CM2C, 14 rue Saint Jean, 75017 Paris

Informatique et liberté :

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre demande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme confidentielles. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit d'en faire la demande par Courrier au camping indiquant vos noms, prénoms et adresse.

Assurance :

Il appartient au client de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, de catastrophes naturelles, ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client. Le client accepte l'emplacement en l'état (arbres, plantations, végétations...), en cas de litige ou de contestation, le Tribunal de Commerce de Carcassonne sera seul compétent.

Absence de droit de rétractation :

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le camping La Commanderie informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

J'ai pris connaissance de l'assurance annulation et souhaite y souscrire

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que des tarifs du camping et être en parfait accord.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature

